



Association de Défense et de Culture Angervilloise - Association Des Citoyens Angervillois

Défense du contribuable - les impôts & recettes

La municipalité envisage actuellement une hausse massive des impôts locaux pour 2017

NON MERCI !

Les Angervillois sont parmi les moins fortunés de la Région Ile-de-France ! Nous payons assez d'impôts !

	Angerville	Moyenne en Ile-de-France
Revenu annuel moyen par habitant	12 100 €	15 600 €

Constats financiers Angerville 2013-2016

RAPPEL : la commune était financièrement excédentaire de plus de **1,3 million €** au début de 2014* !

- Forte baisse de l'excédent de fonctionnement : **- 730 000 €** (de 1,3 à 0,57 M €)*

Années	2013	2014	2015	2016 (prévisionnel)
Résultat fonctionnement excédent*	+ 1 302 459 €	+ 1 113 833 €	+ 992 441 €	+ 573 443 €

- Forte hausse des dépenses de fonctionnement : **+ 700 000 €** (passant de 3,5 M € à 4,2 M € soit +20%)*
- Doublement des frais de travaux de la Mairie : **+ 500 000 €** ! (de 0,5 à 1 M €)*
- Travaux de la future maison des services : hausse du coût de **270 000 €** à environ **1 000 000 €*** !

En plus, la commune a vendu pour plus de **1 000 000 €** des terrains et bâtiments communaux (voir tableau). Cet argent a également été inscrit dans le budget communal !

Années	2013	2014	2015
Produits exceptionnels*	+ 98 713 €	+ 755 078 €	+ 168 082 €

Situation budgétaire: Est-ce la faute aux baisses de dotations de l'Etat ?

- RECETTES : EVOLUTION DES DOTATIONS, SUBVENTIONS et PARTICIPATIONS*

2013	2014	2015
744 442 €	726 154 €	722 384 €
100 %	- 2,5%	- 3,0%

En cumulé depuis 2014 la baisse des dotations représente à peine **40 346 €** sur 2 ans !

Et pourtant...quelques-unes des baisses et suppressions d'aides et de subventions* :

	2013	2016
Subvention au CCAS (Action Sociale)	14 000€	0 €
Aide transport scolaire	18 000 €	0 €

RAPPEL :

Impôts locaux	Hausse en %	Hausse en Euros/foyer
Intercommunalité en 2015	+70 %	≈ +200 €
Département en 2016	+29 %	≈ +70 €

Défense du contribuable - les dépenses

Quelques Evolutions des dépenses fonctionnement Mairie d'Angerville*

- Charges à caractère général

	2013	2015	Observations	Hausse
Achat de prestations de services (6042)	19 646 €	65 848 €		+ 235%
Contrat de prestations de services (611)	218 369 €	241 726 €	269 000 € en 2016 !	+ 11%
Honoraires (6226)	0 €	8 250 €		
Voyage et déplacement (6251)	86 €	1 076 €	2 600 € en 2016 !	+ 1 151%
TOTAL	238 101 €	316 900 €		+ 78 799 € par an

L'hyperactivité de la commune, les dépenses de communication, les rationalisations non maîtrisées conduisent à une hausse des coûts au lieu de générer des baisses !

- Charges de personnel et frais assimilés

	2013	2015	Observations	Hausse
Rémunération principale (64111)	746 581 €	759 030 €	Hausse pt = 0	+ 1,7%
Autres indemnités (64118)	85 065 €	104 847 €	121 000 € en 2016 !	+ 23%
Rémunérations (64131)	164 381 €	234 151 €		+ 42%
Autres indemnités (64138)	5 662 €	14 425 €		+ 155%
	1 001 689 €	1 112 453 €		+ 110 764 € par an

- Autres charges de gestion courante

	2013	2015	Hausse
Indemnités (6531) Maire et Adjoints	66 685 €	105 376 €	+ 58%
			+ 38 691 € par an

Recommandations de la Cour des Comptes

(source: rapport du 11/10/2016 - www.ccomptes.fr)

- Prévoir l'**évaluation financière avant de voter des projets d'équipement** au moyen d'études préalables portant, entre autres, sur les coûts induits en fonctionnement et sur leur utilité socio-économique.
- Développer les actions de **modération de la masse salariale**.
- Associer aux schémas de mutualisation **un objectif chiffré d'économie**.

Recommandations de l'ADCA

- **Mise en place d'un système d'appel d'offre transparent**, permettant de choisir entre plusieurs projets.
- **Mise en place d'un plan d'investissement**, lié à une vision globale des priorités de notre commune.
- **Modifier le projet de MSAP, Jeunesse et Famille** (après concertation, chiffrage plus précis et étude d'impact sur les coûts de fonctionnement) pour un projet plus modeste financièrement.
- **Meilleure utilisation de l'intercommunalité :**
 - La commune exerce encore des compétences transférées à l'intercommunalité (CAESE). Or nous payons des impôts lourds à la CAESE !
 - Mais l'Agglomération n'assure pas ses prérogatives à 100% d'où un reste à charge pour la commune (Urbanisme, service culturel, entretien et gestion des Zones industrielles, politique de la ville, etc...)
 - Notre commune peut développer de nombreux projets mais avec modestie financière !

HAUSSES MASSIVES D'IMPÔTS NON MERCI !

TOUS NOS CHIFFRES SONT VERIFIABLES

*sources : Comptes administratifs de la mairie d'Angerville 2013, 2014, 2015 et budget 2016